

BILAN D'ACTIVITÉS 2009

ET PERSPECTIVES 2010

Mise en œuvre du schéma d'orientation prospectif

Mise en œuvre de l'accord cadre national d'actions de développement de l'emploi et des compétences (ADEC)

Le cadre de travail de la CPNEF-SV

Créée en 1993, la CPNEF-SV joue désormais un rôle majeur en termes de préconisations, d'orientations et d'actions en faveur de la qualité de l'emploi, du développement de la qualification et de la structuration de la formation professionnelle.

Récemment, la loi et les accords professionnels¹ ont encore renforcé les missions générales des CPNEF en affirmant leurs responsabilités quant au suivi et à la mise en œuvre des politiques de l'Etat et des Régions en matière d'emploi, d'insertion et de formation.

1- Le schéma d'orientation prospectif de la CPNEF-SV

Fin 2004, la CPNEF-SV a établi un schéma d'orientation prospectif qui depuis structure son action en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle initiale et continue.

Il s'agissait de se doter d'un plan d'action à cinq ans articulé autour de quatre axes stratégiques, inscrits dans la continuité des recommandations du contrat d'étude prospectif²:

- 1 Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi
- 2 Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle
- 3 Favoriser l'évolution professionnelle des salariés
- 4 Renforcer le fonctionnement des entreprises

Ce plan d'action prévisionnel à cinq ans (2004-2009) est donc arrivé à échéance. Le programme d'activité 2010 vise à poursuivre les travaux en cours et répondra aux mêmes objectifs.

2- L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications

Suite aux recommandations de la loi³, la branche du spectacle vivant a créé en 2005 un Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ-SV) dont elle a confié le pilotage à la CPNEF-SV et la gestion à l'AFDAS.

Dans ce cadre, la CPNEF-SV a pu lancer différents travaux, présentés ci-après, dont le résultat est disponible sur le site internet : www.cpnefsv.org.

3- L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC)

Etant donné le contexte social et économique difficile auquel est confronté le spectacle vivant, la CPNEF-SV et le ministère chargé de l'emploi ont conclu en 2006 un accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC).

Cet accord EDEC national du spectacle vivant est mis en œuvre selon deux phases :

- 1- un rapport d'étude sur *la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges*⁴, qui se conclut par des recommandations pour l'action (2007),
- 2- un plan d'action national, décliné régionalement, portant sur le développement de l'emploi et des compétences : accord cadre ADEC (signé le 10 mars 2009).

¹ Notamment : Loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie du 4 mai 2004, Accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle du 7 janvier 2009.

² CEP, ed. La documentation française, 1997

³ Loi sur la formation professionnelle tout au long de la vie du 4 mai 2004

⁴ Rapport piloté par la CPNEF-SV et les ministères chargés de l'emploi et de la culture, réalisé par le Cabinet INTERFACE, accessible sur le site www.cpnefsv.org

Cet accord cadre national ADEC a été conclu pour trois ans (2009-2011) entre la branche du spectacle vivant (représentée par la CPNEF-SV en lien avec les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés), l'Etat (les ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail), l'AFDAS, l'ANACT, le CMB et AUDIENS.

La CPNEF-SV assure le suivi et la coordination générale de la démarche au niveau national et régional, ainsi que la réalisation de certaines actions.

Les actions de l'accord cadre national ADEC visent à :

- 1- Améliorer la connaissance du marché du travail et renforcer le lien emploi/formation
- 2- Optimiser les pratiques d'emploi par un accompagnement des entreprises
- 3- Adapter et développer les compétences des salariés, et concourir à la construction des parcours professionnels
- 4- Développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés

Cette démarche ADEC est tout à fait inédite dans la branche du spectacle vivant :

- ➢ elle met en œuvre des actions en faveur de l'emploi et de la formation co-validées par la profession et les pouvoirs publics,
- > elle identifie et coordonne les moyens mobilisables au niveau national et régional,
- ➤ elle détermine les opérateurs légitimes chargés de la mise en œuvre des actions et cherche à associer l'ensemble des acteurs concernés.

Un bilan de l'étape de réalisation de l'accord ADEC complet est édité annuellement (avril de chaque année), disponible sur le site Internet : www.cpnefsv.org.

* * *

Ainsi, du contrat d'étude prospective (CEP) à l'accord ADEC, la CPNEF-SV a inscrit son action dans une grande continuité d'objectifs, sur la base des conclusions issues de différents rapports portant sur la situation de l'emploi. De plus, l'intervention renforcée de partenaires publics et institutionnels aux côtés de la CPNEF-SV permet désormais de mobiliser des moyens opérationnels conséquents, en adéquation avec les besoins concrets des professionnels sur le terrain.

Le présent document dresse le bilan des travaux entrepris par la CPNEF-SV depuis 2005 et les chantiers inscrits en 2010, dans le cadre de l'ADEC ou en dehors.

En résumé,

Le cadre d'action en faveur de l'emploi et de la formation mis en œuvre par la CPNEF-SV et ses partenaires :

- le contrat d'étude prospectif (CEP)

1997

- le schéma d'orientation prospectif

2004 → 2009

- l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) 2006

1- Rapport sur La sécurisation des parcours professionnels

2007

2- Accord cadre national ADEC

2009 → 2011

SOMMAIRE

1.Bilan d'activités et perspectives	<u>5</u>
1-1 Améliorer la visibilité sur l'économie de l'emploi	
1-2 Contribuer à structurer l'offre de formation professionnelle	9
1-3 Favoriser l'évolution professionnelle des salariés	13
1-4 Renforcer le fonctionnement des entreprises	16
2.En résumé	<u>1</u> 7
2-1 Bilan des principaux travaux de la CPNEF-SV et de l'OPMQ-SV en 2009	18
2-2 Principaux travaux de la CPNEF-SV et de l'OPMQ-SV en 2010	19
3.Annexes	20
3-1 Organisation de la CPNEF-SV	21
3-2 Travaux de la Commission agréments et délibérations de la CPNEF-SV	<u>2</u> 2
3-3 Participations de la CPNEF-SV en 2009	23
3-4 Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / OPMQ-SV	24
3-5 Composition de la CPNEF-SV (au 31/12/2009)	25
3-6 Synthèse des travaux réalisés dans le cadre de l'accord ADEC	26
3-7 Liste des sigles	27

1. Bilan d'activités et perspectives

Synthèse des principaux travaux réalisés de 2005 à 2009

1- Harmonisation des nomenclatures d'emplois et d'activités

Impulsion d'une harmonisation des nomenclatures en vigueur dans les organismes sociaux, sur la base des nomenclatures d'emplois et d'activités de la CPNEF-SV, dans l'objectif de permettre le rapprochement des données statistiques.

2- Création d'un guide des métiers

Ce guide est constitué de référentiels métiers qui détaillent le contexte d'exercice du métier, les missions, et par activités, les connaissances et compétences requises :

Référentiels métiers techniques réalisés à ce jour :

■ Directeur technique

■ Régisseur général

■ Concepteur lumière

■ Régisseur lumière

■ Technicien lumière

■ Ingénieur de sonorisation

■ Régisseur son

■ Technicien son

■ Régisseur scène-plateau

■ *Machiniste*

■ Technicien de structure

■ Accrocheur / Rigger

Les référentiels pour les métiers artistiques sont réalisés par le ministère chargé de la culture dans le cadre de la CPC du spectacle vivant.

3- Pilotage de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant

Les partenaires sociaux du spectacle vivant ont confié en 2005 à la CPNEF-SV le pilotage de cet observatoire. Elle assure donc le lancement et la conduite de ses travaux. La CPNEF-SV a donc notamment pris soin de :

- développer des relations partenariales avec les autres observatoires nationaux et régionaux,
- collecter et diffuser des données sociales statistiques,
- réaliser une enquête sur l'usage des contrats de professionnalisation, en lien avec l'Afdas,
- créer un guide des métiers (cf ci-dessus),
- lancer la création de tableaux de bord statistiques de l'emploi annuels (en cours).

Détail annuel des réalisations

	Objectif 1 : Mise en œuvre des nomenclatures d'emplois et d'employeurs de la CPNEF-SV	Objectif 2 : Positionner l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ-SV)	
2005	Suivi de la mise en œuvre du croisement des fichiers sociaux dans le cadre de la Commission permanente sur l'emploi du CNPS, dans une optique d'amélioration des statistiques sur l'emploi. Demande d'adoption par la DMDTS des nomenclatures dans le système ATALIE utilisé par les DRAC (fichier des licences d'entrepreneurs de spectacles).	Création de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant (OPMQ-SV) par les organisations professionnelles (accord du 10 octobre 2005). Son pilotage est confié à la CPNEF-SV; l'AFDAS en assure la gestion.	
	Adoption par le CNV des nomenclatures.		
	Collecte de référentiels existants pour les métiers techniques. Réflexion sur la construction d'une grille de référence type.		
2006	Demande d'amélioration des outils statistiques utilisés par le GUSO. Lancement d'un appel d'offre pour la réalisation d'un guide des métiers du spectacle vivant, afin de disposer de référentiels métiers validés par la branche, de créer un outil d'information et d'orientation pour les salariés, et d'améliorer la gestion des compétences par les entreprises. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV.	Positionnement de l'OPMQ-SV et développement de liens entre les différents observatoires existants su le champ du spectacle vivant : observatoires nationaux et régionaux, Commission permanente su l'emploi du CNPS, Accompagnement de travaux d'observation de l'emploi régional, notamment dans le cadre de COREPS : régions Rhône-Alpes, PACA Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Pays de Loire	
2007	Poursuite des démarches visant à assurer l'amélioration des nomenclatures: - transmission d'une proposition à l'INSEE dans le cadre de la rénovation de la nomenclature d'activités (codes NAF), visant à créer trois codes spécifiques au spectacle vivant (proposition retenue dans ses grandes lignes). - poursuite de l'accompagnement de la DMDTS dans la rénovation du logiciel ATALIE gestionnaire des (fichier des licences d'entrepreneurs de spectacle). Démarrage du guide des métiers du spectacle vivant : construction du 1er référentiel : machiniste. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par un consultant retenu après appel d'offre (DAFCO CAFOC Versailles).	Renforcement des relations de travail avec les observatoires régionaux (agences musiques et danses régionales et structures similaires), afin de créer un cadre de collaboration et de concertation pérenne : nombreux échanges, participation à un séminaire méthodologique. Démarche de soutien auprès des agences régionales afin qu'elles puissent participer aux travaux de la Commission emploi du CNPS (participation qui sera effective en 2008 via la Plateforme interrégionale). Suivi de la première enquête économique et sociale lancée par le CNV. Commande de données statistiques sur les demandeurs d'emploi du spectacle vivant à l'observatoire de l'ANPE.	

2008	Poursuite du guide des métiers avec les référentiels de directeur technique, concepteur lumière, régisseur lumière, technicien lumière, ingénieur de sonorisation, régisseur son, technicien son. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par la DAFCO-CAFOC de Versailles et le GIP Greta Champagne Ardennes.	Démarrage d'un appui méthodologique à l'OPMQ-SV lui permettant de modéliser un tableau de bord statistique de l'emploi et de la formation professionnelle, actualisable annuellement. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ. Collecte et mise en ligne de données statistiques existantes sur l'emploi et la formation professionnelle. Réalisation d'une charte graphique pour les publications de l'OPMQ-SV.	
2009	Poursuite du guide des métiers avec les référentiels de : régisseur général, régisseur plateau, technicien de structure, accrocheur-rigger. Proposition d'une nomenclature d'emploi du spectacle vivant à la Commission des normes pour la rénovation de la DADS-U (en usage notamment auprès d'AUDIENS). Table de passage entre la nomenclature d'emploi de la CPNEF-SV et de Pôle emploi, et de la nomenclature des activités de la CPNEF-SV et d'AUDIENS.	statistiques de l'emploi et de la formation réalisés par le CEREQ. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ. Repérage des besoins d'études thématiques et approfondies complémentaires aux tableaux de bord statistiques sur les situations d'emploi et sur les besoins en qualification. Réalisation dans le cadre de l'OPMQ-SV par le	
2010	Poursuite du guide des métiers avec les référentiels d'électricien, constructeur-machiniste, cintrier. Actualisation de la nomenclature des emplois de la CPNEF-SV en lien avec les conventions collectives en vigueur.	Finalisation et diffusion des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation réalisés par le CEREQ. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ. Lancement d'une étude sur la relation emploi / formation.	

Synthèse des principaux travaux réalisés de 2005 à 2009

1- Etude sur les besoins en formation

Pilotage d'une étude sur les besoins en formation et en qualification dans le spectacle vivant devant permettre à la CPNEF-SV d'émettre des recommandations (Interface / 2006 - confidentielle).

2- Emission de priorités pour la formation professionnelle

Emission de priorités pour la formation professionnelle initiale et continue (orientations portant sur des thématiques et les profils de publics) transmises à l'Afdas, ministère chargé de la cutlure, Conseils régionaux, Pôle emploi, organismes de formation, etc.

3- Accompagnement des contrats d'objectifs emploi / formation en régions

Accompagnement de la création et de la mise en œuvre en régions des contrats d'objectifs emploi / formation, ou équivalents, en Rhône-Alpes, PACA, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Poitou Charente, Basse Normandie, Bourgogne, etc.

4- Examen des titres présentant l'inscription au RNCP

Création d'une *Commission agréments et délibérations* au sein de la CPNEF-SV qui examine les titres demandant l'inscription au RNCP et rend un avis consultatif.

5- Création d'un répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes

Création d'un répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes (formations de longue durée) du spectacle vivant, outil d'information pour le grand public accessible en ligne, qui détaille près de 400 formations.

6- Amélioration de la connaissance de l'offre de formation professionnelle

Production de données statistiques sur l'offre de formation professionnelle certifiante et qualifiante existante à partir du répertoire de l'OPMQ-SV.

7- Participation à la création des diplômes nationaux pour les métiers artistiques et d'enseignement

Participation aux travaux sur les diplômes nationaux (DNSP, DE et CA) de la *Commission Professionnelle Consultative* (CPC) du ministère chargé de la culture, dont la CPNEF-SV a demandé la création.

8- Elaboration de critères de qualité pour les formations

Elaboration de critères de qualité permettant d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV (en cours).

9- Création de COP

Travaux de préfiguration sur la création de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) pour les métiers techniques (en cours).

10- Organisation avec le CNV de tables rondes sur la formation

La CPNEF-SV et le CNV ont organisé trois tables rondes sur la formation des personnels administratifs, des techniciens et des artistes dans le domaine des musiques actuelles afin de dégager des recommandations (analyse des besoins, connaissance et structuration de l'offre...).

Détail annuel des réalisations

	Objectif 1 : Définir des priorités en matière de qualifications, de formations et de publics	Objectif 2 : Mettre en place des moyens de contrôle qualité de la formation initiale et continue. Créer des outils d'information	Objectif 3 : Créer des certifications
2005	Emission de priorités de formation pour 2005 transmises à l'AFDAS pour les contrats de professionnalisation et le DIF. Conduite d'un groupe de travail sur la formation professionnelle aux métiers techniques du spectacle vivant. Prise de contacts pour la mise en place de Contrats d'Objectifs Emploi Formation (COEF) en Rhône-Alpes, PACA et IDF. Co-organisation avec le CNV d'une table ronde sur la formation professionnelle des personnels administratifs dans le domaine des musiques actuelles.	Mise en place d'une Commission agréments et délibérations au sein de la CPNEF-SV chargée de rendre un avis, à titre consultatif, sur les projets de création de formations et les formations présentant l'inscription au RNCP. Réalisation d'une liste des formations qualifiantes et certifiantes existantes afin de mieux connaitre l'offre et pouvoir émettre des préconisations.	Participation aux travaux de la DMDTS sur la certification des formations supérieures artistiques et la création du DE de professeur de cirque.
2006	Transmission de priorités pour 2006 à l'AFDAS pour les CIF, et les DIF. Lancement d'un appui technique méthodologique visant à accompagner la branche dans la mise en œuvre des dispositifs de la formation professionnelle continue : identifier les besoins en formation et en déduire des priorités. Après appel d'offre, l'étude a été confiée au consultant INTERFACE. Poursuite de l'accompagnement de la mise en place de cadres concertations tripartites Etat/Région/profession : - Rhône-Alpes : signature d'une déclaration d'intention et écriture d'un COEF, - PACA : initiation de la démarche. Transmission de préconisations au Conseil régional IDF dans le cadre du marché public culture. Co-organisation avec le CNV d'une 2 ^{nde} table ronde sur la formation professionnelle des musiciens et chanteurs, dans les musiques actuelles. Rédaction d'une note de cadrage dressant un état des lieux.	Poursuite des travaux de la Commission agréments et délibérations chargée de rendre un avis à titre consultatif sur les projets de création de formations et les formations présentant l'inscription au RNCP. Création d'un répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS. Mise en ligne sur le site internet. Organisation d'une conférence de presse à Paris pour le faire connaitre. Première exploitation statistique du répertoire des formations professionnelles certifiantes et qualifiantes : production d'un état des lieux de l'offre existante.	Participation aux travaux de la DMDTS sur la certification des formations supérieures artistiques (musiciens – comédiens). Accompagnement de la DMDTS dans la création de la Commission Professionnelle Consultative (CPC) du Spectacle Vivant au sein du ministère de la culture (création en juin 2006). Appui à la négociation des partenaires sociaux d'un accord portant sur la création de Certificats de Qualifications Professionnelles dans le spectacle vivant (CQP).

2007	Pilotage de l'appui technique méthodologique visant à définir des orientations pour les dispositifs de la formation professionnelle continue. Etude confiée à INTERFACE. Rapport remis en fin d'année dont le contenu sera débattu par les organisations professionnelles. Concertations tripartites Etat/Régions/Profession: - Rhône-Alpes: signature du COEF, participation à la définition des fiches actions et suivis, - PACA: suivi de la préparation d'un accord cadre tripartite, - Ile-de-France: suivi du marché public pour les formations culturelles, - autres régions: sollicitations de l'avis de la CPNEF-SV sur l'opportunité de lancer des accords cadre (régions: Bretagne, Lorraine et Languedoc-Roussillon). Co-organisation avec le CNV d'une troisième table ronde sur la formation professionnelle des techniciens dans les musiques actuelles. Recherche statistique préparatoire sur l'emploi et établissement d'un état des lieux de l'offre de formation	Poursuite des travaux de la Commission agréments et délibérations chargée de rendre un avis à titre consultatif sur les formations présentant l'inscription au RNCP. Validation avec la CNCP d'une procédure permettant de systématiser la consultation de la CPNEF-SV. Finalisation et actualisation du répertoire des formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant accessible sur le site internet, en liaison avec l'AFDAS dans le cadre de l'OPMQ-SV. Participation au groupe de travail conduit par la DDAI chargé d'élaborer le questionnaire sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur imposé par la LOLF.	Dans le cadre de la CPC du spectacle vivant, participation aux travaux conduits par la DMDTS relatifs à la création des DNSP de musicien et de comédien, et du DE professeur de cirque : élaboration des référentiels d'activités et de certification. Finalisation de l'accord portant création des CQP pour le spectacle vivant proposé à la signature des partenaires sociaux en décembre (signé le 11 décembre 2007 et étendu en 2008).
	professionnelle. Groupe de travail sur les besoins de formation et priorités à retenir pour les formations initiales et continues, sur la base notamment des résultats de l'étude conduite par	Veille sur les formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant : actualisation du répertoire établi pas l'OPMQSV, en ligigon avec l'AEDAS	Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant : - création de diplômes (DNSP danseur, musicion, DE professeur
2008	de l'étude conduite par INTERFACE. Concertations tripartites Etat/Régions/profession: - Rhône-Alpes : suivi de la mise en œuvre du COEF, - PACA : signature et suivi de la mise en œuvre de l'accord cadre tripartite, - Languedoc-Roussillon, Bretagne, Poitou Charente: suivi de la	liaison avec l'AFDAS. Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP.	danseur, musicien, DE professeur de cirque), - groupe de travail sur les niveaux de certification visant à adapter au spectacle vivant la nomenclature interprofessionnelle de 1969.

préparation d'un accord cadre.

Emission de recommandations générales pour des priorités de formations professionnelles dans le spectacle vivant (orientations portant sur des thématiques de formation et sur des profils des publics prioritaires, pour les formations initiales et continues).

Suivi des accords cadres emploi formation régionaux en cours ou en préparation. Lancement de travaux visant à élaborer des critères de qualité permettant d'apprécier l'offre de formation et d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV.

Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ.

Veille sur les formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant : actualisation du répertoire établi pas l'OPMQSV, en liaison avec l'AFDAS.

Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP, la CPNEF-SV transmettant ses remarques à la CNCP.

Analyse des besoins de la branche en COP.

Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par la CPNEF-SV et l'AFDAS.

Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC du spectacle vivant :

- poursuite du groupe de travail sur les niveaux de formation (adaptation au spectacle vivant de la nomenclature interprofessionnelle).
- groupe de travail sur l'insertion (stages et périodes de formation en milieu professionnel pour les DNSP).

Suivi du projet européen CAPE-SV (capitalisation des acquis professionnels dans le spectacle vivant), piloté par le CFPTS, dont l'objet est de développer des modèles et procédures d'attribution de crédits pour les certifications européennes ainsi qu'une grille de formalisation des acquis professionnels (expérimentation sur les métiers techniques du spectacle).

Actualisation des recommandations pour des priorités de formations professionnelles dans le spectacle vivant (orientations portant sur les thématiques de formation et sur les profils des publics prioritaires).

Pour l'application des ces priorités aux dispositifs de la formation continue, instauration d'un cadre de travail pérenne concerté entre la CPNEF-SV et le Conseil de gestion du spectacle vivant de l'AFDAS ainsi qu'avec les Commissions paritaires concernées.

Suivi des accords cadres emploi formation régionaux en cours ou en préparation. Finalisation et diffusion de travaux visant à élaborer des critères de qualité objectifs permettant d'apprécier l'offre de formation et d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par le CEREQ.

Modification du répertoire des formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant de l'OPMQ-SV en fonction du résultat des travaux sur les critères de qualité.

Mise en place d'un processus de veille sur les formations satisfaisant aux critères qualités en lien avec l'AFDAS.

Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP et demande de transmission d'informations plus fournies à la CNCP

Réalisation d'un rapport d'opportunité et d'un référentiel de certification pour un CQP d'électricien du spectacle vivant.

Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS.

Création d'un CCP (certificat de compétence professionnel) prototype sur les compétences de gestion sonore et/ou à la sécurité. Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS.

Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant :

achèvement du groupe de travail sur les niveaux de formation et discussion sur l'articulation avec la nomenclature européenne.

Poursuite du suivi du projet européen CAPE-SV (capitalisation des acquis professionnels dans le spectacle vivant), piloté par le CFPTS.

2010

2009

Synthèse des principaux travaux réalisés de 2005 à 2009

1- Préparation et pilotage d'un accord EDEC

Préparation et pilotage pour la branche du spectacle vivant d'un accord EDEC (Engagement de développement de l'emploi et des compétences) du spectacle vivant conclu en 2006 qui a permis :

- 1- de conduire une étude sur La sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges (2006),
- 2- d'établir un plan d'action national et régional en faveur de la branche du spectacle vivant, formalisé par un accord cadre ADEC (Action de développement de l'emploi et des compétences) conclu avec les ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail, signé pour trois ans 2009/2012.

La CPNEF-SV est en charge de la coordination générale du projet, en lien avec l'AFDAS, l'ANACT, le CMB et AUDIENS qui en sont les opérateurs, ainsi que de la mise en œuvre de certaines actions. *Un bilan spécifique détaillé des réalisations au titre de l'ADEC est édité annuellement.*

2- Réalisation d'une étude sur l'utilisation des contrats de professionnalisation

Pilotage d'une étude sur l'utilisation des contrats de professionnalisation, réalisée par l'AFDAS.

3- Partenariat avec Pôle emploi

Divers travaux ont été conduits en partenariat avec Pôle emploi : accompagnement de la refonte du ROME, préconisations relatives aux formations donnant droit à inscription, préconisation sur l'utilisation des dispositifs de positionnement et d'orientation, etc.

Détail annuel des réalisations

	Objectifs 1 : Renforcer les compétences des salariés	Objectifs2 : Développer les outils de gestion des compétences
2005	Co-pilotage avec la DGEFP et la DMDTS d'un appui technique de cadrage sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges. Travaux finalement interrompus par la DGEFP du fait de manquements du consultant.	
2006	Conclusion de l'accord EDEC avec le ministère de l'emploi (DGEFP). Relance de l'appui technique de cadrage portant sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges : travaux visant à réaliser un état des lieux des dispositifs existants, permettant d'accompagner les professionnels au cours de leur carrière, et à émettre des propositions afin de les renforcer. Après appel d'offre, l'étude a été confiée au consultant INTERFACE.	Participation à la révision des fiches ROME de l'ANPE pour les métiers du spectacle vivant.
2007	Pilotage, aux côtés de la DGEFP et de la DMDTS, de l'appui technique de cadrage portant sur la sécurisation des parcours professionnels et la gestion des âges. Il s'agissait d'identifier les moyens permettant d'améliorer l'accompagnement des professionnels qui rencontrent des difficultés d'emploi en renfonçant ou en mettant en place des dispositifs adaptés à leur situation. Rapport remis en fin d'année et diffusé largement. Lancement d'un bilan de l'utilisation des contrats de professionnalisation. Bilan réalisé par l'AFDAS dans le cadre de l'OPMQ-SV.	Relance des travaux du Comité consultatif pour l'emploi (partenariat ANPE spectacle et CPNEF-SV) qui a pour objet d'améliorer leur concertation. Elargissement du Comité à la CPNEF-AV. Dans ce cadre, révision de la liste des formations initiales professionnelles utilisée par l'ANPE permettant l'inscription à l'agence.
2008	Elaboration d'un accord cadre national ADEC en partenariat avec les ministères et les institutions sociales concernées, accord pluriannuel à portée nationale et régionale (signé en mars 2009). Achèvement et publication de l'étude sur les contrats de professionnalisation dans le spectacle vivant (bilan d'utilisation et d'insertion). Travaux réalisés dans le cadre de l'OPMQ-SV par l'AFDAS.	Travaux du Comité consultatif pour l'emploi (ANPE spectacle, CPNEF-SV et CPNEF-AV), sur les dispositifs de positionnement et d'orientation proposés aux demandeurs d'emploi (EMT, BCA, ECCP) : émission de préconisations pour encadrer leur usage.

- Mise en œuvre de l'accord cadre national ADEC du spectacle vivant par la CPNEF-SV : . signature de l'accord (10 mars 2009), . coordination, promotion et secrétariat général, . accompagnement des déclinaisons régionales en partenariat avec l'AFDAS - Suivi des travaux conduits par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) visant à : 2009 . favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, . promouvoir les parcours de formation alternés et développer des bilans de compétences professionnels spécialisés au spectacle vivant, développer et accompagner les démarches de VAE visant les diplômes universitaires. - Participation au projet CAPE SV (capitalisation des acquis professionnels dans l'Europe du spectacle vivant), piloté par le CFPTS. - Poursuite de la mise en œuvre de l'accord cadre national ADEC du spectacle vivant par la CPNEF-SV : . coordination, promotion et secrétariat général, . accompagnement des déclinaisons régionales. - Poursuite du suivi des travaux conduits par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) 2010 - Actualisation de la convention entre la CPNEF-SV et Pôle emploi - Poursuite de la participation au projet CAPE SV (capitalisation des acquis professionnels dans l'Europe du

spectacle vivant), piloté par le CFPTS.

Synthèse des principaux travaux réalisés de 2005 à 2009

Dans le cadre de l'accord ADEC, préparation et suivi d'actions consacrées à l'optimisation des pratiques d'emploi, confié à l'ANACT qui permettront d'accompagner les TPE, et d'un volet consacré à la prévention de la santé et de la sécurité des salariés.

Détail annuel des réalisations

	Objectif 1 : Développer les outils d'accompagnement en amont de la création d'entreprise	Objectif 2 : Contribuer à la formation des chefs d'entreprises et à la pérennisation des TPE		
2006		Participation à l'étude d'opportunité menée par le GIP-GRETA Champagne-Ardenne concernant la gestion prévisionnelle des emplois techniques dans les entreprises de musiques actuelles.		
2007		Poursuite de la participation aux travaux du GIP-GRETA Champagne-Ardenne : étude prospective sur les besoins d'emploi et élaboration de référentiels métiers (domaines du son et de la lumière).		
2008	Elaboration dans le cadre de l'accord ADEC d'un plan d'action visant à : - optimiser les pratiques d'emploi par un accompagnement renforcé des TPE sur les aspects économiques et ressources humaines, - développer une politique de prévention en matière de santé et de sécurité.			
2009	Dans le cadre de l'ADEC : - Participation aux travaux pilotés par l'ANACT (axe 2) visant à : - renforcer les capacités de gestion économique et sociale des entreprises, - sensibiliser les entreprises à la gestion de l'emploi et aux démarches compétences. - Suivi des travaux pilotés par le CMB (axe 4) visant à : - prévenir les pathologies professionnelles lors de l'exercice du métier, mais également en aval et en amont de l'exercice professionnel, - aider les employeurs à évaluer et maîtriser les risques professionnels.			
2010	Dans le cadre de l'ADEC : - Poursuite du suivi des travaux pilotés par l'ANACT (axe 2). - Poursuite du suivi des travaux pilotés par le CMB (axe 4).			

2. En résumé

2-1-1 Sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges

L'accord cadre ADEC (action de développement de l'emploi et des compétences), préparé par la CPNEF-SV, a été signé le 10 mars 2009 par la branche du spectacle vivant et les ministères chargés de l'emploi, de la culture et du travail, l'AFDAS, l'ANACT, le CMB et AUDIENS.

La CPNEF-SV est particulièrement chargée d'assurer :

- la coordination des travaux, la promotion et le secrétariat général de l'accord national,
- l'accompagnement des déclinaisons régionales de l'accord national,
- la mise en œuvre des actions liées à l'amélioration de la connaissance du marché du travail et au renforcement du lien emploi/formation (dans la mesure où elle assure le pilotage de l'OPMQ-SV).

2-1-2 Emploi

- Poursuite du guide des métiers du spectacle vivant. Réalisation des référentiels métiers techniques suivants (DAFCO / CAFOC Versailles) :

Régisseur général Régisseur scène-plateau Accrocheur - Rigger Technicien de structure

- Poursuite de la réalisation des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation (CEREQ).
- Suivi des travaux pilotés par l'ANACT dans le cadre de l'accord ADEC (axe 2) visant à renforcer les capacités de gestion économique, sociale et en ressources humaines des entreprises.
- Suivi des travaux pilotés par le CMB dans le cadre de l'accord ADEC (axe 4) visant à développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés.
- Suivi des travaux réalisés dans le cadre des accords Régions/Etat/Profession en cours.

2-1-3 Formation professionnelle

- Emission de priorités pour la formation professionnelle initiale et continue sous forme de recommandations (orientations portant sur des thématiques et des profils de publics à privilégier).
- Elaboration des critères de qualité permettant d'apprécier l'offre de formation et d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV (CEREQ).
- Analyse des besoins de la branche en CQP (CPNEF-SV / AFDAS).
- Suivi des travaux pilotés par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) visant à favoriser l'accès à la formation professionnelle, développer les parcours de formation alternés et les bilans de compétences professionnels.
- Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant :
 - groupe de travail sur les niveaux de formation,
 - groupe de travail sur l'insertion.
 - Veille sur les formations certifiantes et qualifiantes du spectacle vivant : actualisation du répertoire établi par l'OPMQSV, en liaison avec l'AFDAS.
 - Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP : transmissions de remarques sur l'opportunité des formations.

⁵ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

2-2 Principaux travaux de la CPNEF-SV et de l'OPMQ-SV⁶ en 2010

2-2-1 Sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges

Dans le cadre de l'ADEC, la CPNEF-SV assurera de nouveau en 2010 :

- la coordination des travaux, la promotion et le secrétariat général de l'accord national,
- l'accompagnement des déclinaisons régionales de l'accord national,
- la mise en œuvre des actions liées à l'amélioration de la connaissance du marché du travail et au renforcement du lien emploi/formation (dans la mesure où elle assure le pilotage de l'OPMQ-SV).

2-2-2 **Emploi**

- Poursuite du guide des métiers. Réalisation des référentiels métiers techniques suivants : électricien, constructeur-machiniste, cintrier, etc.
- Finalisation des tableaux de bord statistiques de l'emploi et de la formation (CEREQ).
- Suivi des travaux pilotés par l'ANACT dans le cadre de l'accord ADEC (axe 2) visant à renforcer les capacités de gestion économique, sociale et en ressources humaines des entreprises.
- Suivi des travaux pilotés par le CMB dans le cadre de l'accord ADEC (axe 4) visant à développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés.
- Suivi des travaux réalisés dans le cadre des accords Régions/Etat/Profession en cours.
- Relance de travaux communs entre la CPNEF-SV et Pôle emploi et actualisation de la convention qui nous lie, en prévoyant son élargissement à la CPNEF-AV.

2-2-3 Formation professionnelle

- Actualisation des priorités pour la formation professionnelle initiale et continue transmis sous forme de recommandations (orientations portant sur des thématiques et des profils de publics à privilégier), en concertation avec les instances de l'AFDAS.
- Finalisation des critères de qualité permettant d'apprécier l'offre de formation et d'expertiser les formations inscrites dans le répertoire de l'OPMQ-SV (CEREQ) ; modification du fonctionnement du répertoire en conséquence, et mise en place d'un dispositif de suivi en lien avec l'AFDAS.
- Création d'un premier CQP sur la qualification d'électricien du spectacle vivant (AFDAS).
- Suivi des travaux pilotés par l'AFDAS dans le cadre de l'ADEC (axe 3) visant à favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, développer les parcours de formation alternés et les bilans de compétences professionnels.
- Participation aux travaux conduits dans le cadre de la CPC spectacle vivant.
- Poursuite de l'examen des formations présentant l'inscription au RNCP et demande de transmission d'informations plus fournies à la CNC (souhait d'obtenir le dossier détaillé), permettant à la CPNEF-SV de rendre un avis motivé.

⁶ Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

3. Annexes

3-1	Organisation de la CPNEF-SV
3-2	Travaux de la Commission agréments et délibérations de la CPNEF-SV
3-3	Participations de la CPNEF-SV
3-4	Statistiques de consultation du site Internet CPNEF-SV / OPMQ-SV
3-5	Composition de la CPNEF-SV
3-6	Synthèse des travaux ADEC lors de la 1ère année de mise en oeuvre
3-7	Liste des sigles

	Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications pilotage CPNEF-SV / gestion AFDAS
	Travaux 2009-2010 :
Bureau	- Guide des métiers (référentiels) Présidente : Angéline Barth SYNPTAC CGT
	- Tableaux de bord statistiques de l'emploi Président : Philippe Chapelon SNES
	- Elaboration de critères qualité pour l'offre de formatior Présidents : Irène Basilis SYNDEAC Nicolas-Guy Florenne F3C CFDT
	- Création de CQP Président : Stanislas Surun SYNPASE
Commission formation pr	
Objet : Définition d'orientations en matière de formation	
Commission agréments et	délibérations
Objet : Étude des dossiers présentant l'inscription au R	NCP
Commission emplois e	et métiers
Commission emplois e Objet: Travaux prospectifs sur l'emploi	et métiers
Objet:	et métiers

La CPNEF-SV a créé une *Commission agréments et délibérations* au sein de laquelle sont examinées les formations présentant l'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La CPNEF-SV émet un avis à titre consultatif sur l'opportunité de la certification, la formation devant correspondre à de réels besoins d'emplois, sur le niveau demandé et sur les placements.

Cependant, étant donné le peu d'élément fourni par la CNCP dans les dossiers, le bureau de la CPNEF-SV a constaté qu'il n'est pas en mesure de donner un véritable avis motivé. Néanmoins, la CPNEF-SV fait part à la CNCP de ses réserves et remarques éventuelles sur les formations qui lui sont présentées.

En 2009, la CPNEF-SV a examiné 9 formations (synthèse des remarques):

- Certificat assistant son et lumière / IRPA

La CPNEF-SV est très réservée et émet des remarques quant à l'intitulé de la formation ainsi que sur le manque de cohérence entre les activités listées et le niveau spécifié.

- Technicien d'équipements culturels / IGTS

La CPNEF-SV est très réservée et émet des remarques sur le manque de précision des emplois accessibles.

- Régisseur option lumière / SCAENICA

La CPNEF-SV estime que le niveau de formation est approprié mais que le résumé du référentiel de compétences est insuffisant.

- Régisseur option son / SCAENICA

La CPNEF-SV estime que le niveau de formation est approprié mais émet des réserves sur certaines activités visées.

- Costumier du spectacle vivant / SCAENICA

La CPNEF-SV estime que le niveau de formation est approprié. Néanmoins les activités visées semblent trop larges.

- Décorateur du spectacle vivant / SCAENICA

La CPNEF-SV s'interroge sur les débouchés et souhaite des précisions sur le référentiel de compétence.

- Chargé de production d'un projet artistique / NACRE

La CPNEF-SV estime que le niveau demandé est justifié.

- Technicien polyvalent son, lumière, plateau / GRIMM EDIF

La CPNEF-SV estime que le niveau demandé est pertinent. Cependant elle émet des réserves sur une formation dite "polyvalente".

- Technicien du spectacle vivant, options lumières, son, machineries / IGTS

La CPNEF-SV estime que le niveau de formation est approprié.

■ La CPNEF-SV est membre :

- du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) :
 - CNPS plénier
 - Commission permanente sur l'emploi des professionnels du spectacle
 - Groupe de travail méthodes et outils pour une politique de l'emploi dans le spectacle vivant
 - Commission sécurité, groupe de travail sur la formation
 - Commission sécurité, groupe de travail sur la structuration
- de la Commission professionnelle consultative du spectacle vivant (CPC)
 - CPC plénière
 - groupe de travail sur l'insertion (organisation des stages et mise en situation professionnelle des DNSP)
 - groupe de travail sur l'adaptation de la grille des niveaux de certification interprofessionnelle au spectacle vivant
- du Comité consultatif pour l'emploi (partenariat ANPE CPNEF-SV et CPNEF-AV).

■ La CPNEF-SV est partenaire :

- du projet européen CAPE-SV (capitalisation des acquis professionnels dans le spectacle vivant), piloté par le CFPTS qui entend développer des modèles et procédures d'attribution de crédits pour les certifications ainsi qu'une grille de formalisation des acquis professionnels.

Participations et interventions de la CPNEF-SV :

- Intervention lors d'un séminaire sur l'observation de l'emploi organisé par la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel, les 23 et 24 mars à Aix en Provence.
- Participation aux assistes sur la nouvelle gouvernance des politiques culturelles territoriales organisées par la Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel, le 1er septembre à Poitiers.
- Intervention dans les Rencontres sur l'emploi dans le spectacle vivant organisées par le CNPS et la FNCC, afin de présenter l'accord cadre ADEC, le 10 juin à Paris.
- Intervention lors d'un colloque sur le diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSP) au CND le 18 mai.

(Site version n°2 - reconstruit en octobre 2006)

Période	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par an)	18 756	18 861	19 202
Consultations des pages (en nb de connexions par visiteurs)	108 090	80 611	118 477
Nb moyen de pages consultées par visiteurs	6	4	6

Hit des rubriques consultées 2009 :

- 1- OPMQ-SV / Répertoire des formations professionnelles
- 2- CPNEF-SV / Nomenclatures
- 1- OPMQ-SV / Guide des métiers
- 2- CPNEF-SV / Présentation du répertoire des formations professionnelles
- 3- OPMQ-SV / Données emploi formation
- 4- CPNEF-SV / Missions
- 5- CPNEF-SV / Politique de formation

Organisations professionnelles d'employeurs :

- CPDO : Chambre professionnelle des directeurs d'opéra

CSCAD : Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques de France
 PRODISS : Syndicat national des producteurs, diffuseurs, et salles de spectacles
 PROFEVIS : Syndicat professionnel des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés

- SCC : Syndicat du cirque de création

- SMA: Syndicat national des musiques actuelles

SNDTP: Syndicat national des directeurs du théâtre privé
 SNES: Syndicat national des entrepreneurs de spectacle

SNSP: Syndicat national des scènes publiquesSYNAVI: Syndicat national des arts vivants

- SYNDEAC : Syndicat national des directeurs des entreprises artistiques et culturelles

- SYNOLYR : Syndicat national des orchestres et théâtres lyriques

- SYNPASE : Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel

- ARENES : Groupement des établissements publics nationaux

Organisations professionnelles de salariés :

- FASAP-FO: Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la

presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière

- FCCS-CFE-CGC : Fédération de la culture et de la communication - Confédération générale des

cadres

- FNSAC-CGT : Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action

culturelle - Confédération générale du travail

- F3C-CFDT: Fédération communication conseil culture - Confédération française

démocratique du travail

- Fédération CFTC : Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de

l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens

Composition du bureau au 31/12/2009 :

Président: Jean-François Pujol FNSAC CGT Vice-président : Jean-Joël Le Chapelain **SYNDEAC** Secrétaire générale : Aurélie Amiard **PRODISS** Secrétaire général adjoint : Jean-Luc Bernard **FASAP FO** Trésorière : Isabelle Gentilhomme **SNDTP** Trésorier adjoint : Nicolas-Guy Florenne F3C CFDT Membres: Jean-Jérôme Raclot **SNSP**

Philippe Chapelon SNES Simon Codet-Boisse SMA

Angeline Barth SYNPTAC CGT Daniel Barda FCCS CFE CGC

François Nowak CFTC

Equipe permanente:

Déléguée générale : Carole Zavadski Assistante de direction : Céline Chertemps

Le poste de l'assistante a donné lieu à un passage d'un mi-temps à un temps plein à partir du 1^{er} mai 2009.

La CPNEF-SV a été créée par les organisations professionnelles représentatives des employeurs et des salariés du spectacle vivant le 22 juin 1993.

3-6 Synthèse des travaux réalisés dans le cadre de l'accord ADEC lors de la 1^{ère} année de mise en oeuvre

Axe 1

Améliorer la connaissance du marché du travail et renforcer le lien emploi / formation $Mise\ en\ \omega uvre\ CPNEF-SV$

- -Réalisation d'une étude sur les besoins en CQP dans le spectacle vivant
- -Conduite d'un processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation professionnelle
- -Préparation et accompagnement des déclinaisons régionales de l'accord cadre national ADEC
- -Création d'une rubrique web consacrée au suivi de la mise en œuvre des actions ADEC nationales et régionales

Axe 2

Optimiser les pratiques d'emploi

Mise en œuvre ANACT

- -Conception d'outils, de démarches et de méthodes socio-économiques pour les TPE
- -Conception d'outils, de démarches et de méthodes de gestion des compétences pour les TPE

Axe 3

Adapter et développer les compétences des salariés et concourir à la construction des parcours professionnels

Mise en œuvre Afdas

- -Déclinaison d'une offre de formations continues modulaires à l'échelle territoriale concernant les domaines administratifs
- -Conception d'un outil d'accompagnement méthodologique entre l'Afdas et la FCU permettant la mise en œuvre de la VAE au sein de l'enseignement supérieur (universités)
- -Création d'une brochure promouvant l'alternance et d'un site web à destination des employeurs du spectacle vivant
- -Création d'une prestation "bilan de compétences professionnelles" spécifique au spectacle vivant

Axe 4

Développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés Mise en œuvre CMB

- -Edition du guide danseur
- -Elaboration de fiches médico-professionnelles et de fiches risques

3-7 Liste des sigles

ADEC : Action de Développement de l'Emploi et des Compétences

AFDAS: Fonds d'Assurance Formation des Activités Spectacle, Cinéma, Audiovisuel, Loisirs,

Publicité et Distribution Directe

ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

AUDIENS: Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du

spectacle

BCA: Bilan de Compétences Approfondi

CAPE SV: Capitalisation des acquis professionnels dans l'Europe du spectacle vivant

CEP: Contrat d'Etudes Prospectives

CEREQ: Centre de recherches et d'études des qualifications

CIF: Congé Individuel de Formation CMB: Médecine et santé au travail

CNCP: Commission Nationale des Certifications Professionnelles

CPNEF-AV: Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Audiovisuel

CPNEF-SV: Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant

CNPS: Conseil National des Professions du Spectacle

CNV: Centre National de la chanson, des variétés et du jazz

COEF: Contrat d'Objectif Emploi Formation

COT: Contrat d'Objectif Territorial CP: Contrat de Professionnalisation

CPC: Commission Professionnelle ConsultativeCQP: Certificat de Qualification ProfessionnelleCREP: Contrat Régional d'Engagement Professionnel

DE: Diplôme d'Etat (de professeur)

DEPS : Département des Etudes, de la Prospective et des Statistiques du MCC DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DIF: Droit Individuel à la Formation

DMDTS : Direction de la Danse, de la Musique, du Théâtre et des Spectacles

DNSP Diplôme national supérieur professionnel

ECCP : Evaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles EDEC : Engagement de développement de l'emploi et des compétences

EMT : Evaluation en Milieu de Travail FPC : Formation Professionnelle Continue

GUSO: Guichet unique pour les organisateurs de spectacles vivants employeurs

MCC : Ministère de la Culture et de la Communication

MEN: Ministère de l'Education Nationale

OPMQ: Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications

OPMQ-SV: Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications Spectacle Vivant

PF: Plan de Formation

PP: Période de Professionnalisation

PRDF : Plan Régional de Développement des Formations professionnelles

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience